

Bachelor-Thesis in Conservation

CONDITIONNEMENT POUR LA MISE EN RÉSERVE DES FRAGMENTS DE LA MOSAÏQUE DITE BARDET INSULA 13 OUEST

Site et Musée romains d'Avenches



Fig. 1 : Conditionnement actuel des fragments de la mosaïque ©S.Ben Rbii, HE-Arc CR, 2019



Fig. 2 : Exemple de certains fragments de la mosaïque avant conditionnement ©S.Ben Rbii, HE-Arc CR, 2019



Fig. 3 : Exemple de certains fragments de la mosaïque après conditionnement ©S.Ben Rbii, HE-Arc CR, 2019

Présenté par **BEN RBII Sinda**

Bachelor of Arts HES-SO in Conservation

Orientation : Objets archéologiques et ethnographiques

Responsable de stage : Terrapon Noé, conservateur-restaurateur responsable du laboratoire, Site et Musée romains d'Avenches

Réalisation : Semestre de printemps 2019

RÉSUMÉ

Le travail traite du conditionnement pour la mise en réserve d'une mosaïque fragmentaire dite Bardet insula 13 Ouest, dont le conditionnement n'est pas adapté à sa conservation. Celle-ci, fait partie des collections du Site et Musée romains d'Avenches et présente un vestige de premier ordre en Suisse.

Ce travail de diplôme propose donc un protocole du conditionnement (écrit et illustré) adapté aux conditions de conservation des fragments de la mosaïque, accessible pour les visites organisées par l'institution et permettant la manipulation des fragments de manière à limiter au maximum le risque de dégât.

Il présente aussi le conditionnement de quelques caisses servant d'exemplaires représentatifs du protocole pour le reste des fragments de la mosaïque.

Pour ce faire, les fragments de la mosaïque ont été étudiés de près. Sur cette base, un protocole technique de réalisation précisant les ressources nécessaires ainsi qu'un protocole de conditionnement ont été réalisés, puis transmis à l'institution.

Après la validation de ces protocoles, un corpus de caisses contenant des fragments représentatifs de leur état général et de la variété de leurs formes a été sélectionné. Ensuite, un traitement de certains fragments du corpus nécessitant des interventions à des fins de conservation a été réalisé et l'ensemble a été ensuite conditionné.

CONSTATS D'ÉTAT

Deux types d'altérations ont été constatées sur les fragments de la mosaïque Bardet; structurelle (fissures, cassures lacunes et effritement du mortier) et superficielle (détachement et endommagements des tesselles).

En général, les fragments sont en bon état de conservation.

Ainsi, ce qui présente un impact sur le conditionnement des fragments sont :

- la manipulation des fragments dont les tesselles n'adhèrent plus au lit de pose. Afin d'éviter d'éventuelles dégradations, il est nécessaire de les coller avant de les conditionner;
- certains fragments présentent des fissures, la manipulation de ceux-ci peut aggraver leur état et provoquer la propagation de la ligne de fissure. Il est donc judicieux de les consolider avant de les conditionner;
- le mortier de certains fragments s'effrite sous la moindre manipulation. Ces derniers doivent donc être posés sur une structure épousant parfaitement leur forme avec le moins de contact possible entre eux et le conditionnement.

PROBLÉMATIQUE DU SUJET

Les fragments de la mosaïque sont stockés dans des bacs alimentaires en plastique qui sont empilés et posés (par quatre) sur plusieurs palettes et conditionnés dans de la mousse orthopédique en Polyuréthane (PU).

Ce type de stockage présente un danger pour les fragments car les bacs alimentaires ne possèdent pas de parois latérales droites permettant de les soulever et les poser en toute sécurité. Ceci pourrait engendrer

des dégâts de surface et/ou structuraux.

De plus, les mousses PU ont perdu leurs propriétés physiques et ne remplissent plus leurs fonctions en tant que matériau de conditionnement. A ceci, se rajoute le problème de la souplesse des bacs alimentaires, ce qui entraîne des mouvements de cisaillement au niveau des contacts inter-fragments et/ou collages.

CONDITIONNEMENT : DANS QUEL BUT ?

Le but principal du conditionnement est d'éviter la détérioration mécanique des fragments de la mosaïque engendrée par la dégradation des mousses PU.

Le conditionnement a aussi pour objectif de permettre le stockage et la manutention des caisses sans dommage sur les fragments ainsi que la manipulation de ceux-ci en toute sécurité. Le conditionnement doit également être accessible pour les visites régulières du dépôt organisées par l'institution.

Afin d'atteindre ces buts, les facteurs suivants ont été pris en considération : le temps limité, les interventions curatives à entreprendre auparavant, l'espace de stockage mis à disposition et le budget alloué.

CONCLUSION

Très rares sont les institutions qui possèdent un système de conditionnement établi pour la mise en réserve des mosaïques fragmentaires.

Ce domaine reste à explorer dans le but d'améliorer les conditions de conservation de ces biens culturels et ainsi les préserver du mieux possible.

Le protocole proposé est simple et facile à mettre en œuvre. Celui-ci peut ainsi servir d'exemple ou de «source d'inspiration» pour les personnes qui s'intéressent à ce sujet.